

Séniors, au cœur d'une nouvelle économie



160 milliards d'euros par an, c'est le chiffre d'affaires généré au niveau national par les plus de 60 ans, et au regard du vieillissement constant de la population, ce montant ne va sûrement pas diminuer. Les enjeux de développement économique sont donc de taille, notamment en Vendômois où la population est plus âgée que la moyenne nationale.

C'est pour cette raison qu'une démarche pour structurer la filière silver économie en Vendômois a été impulsée fin 2018. Rassemblant un réseau de collectivités, d'entreprises locales et de partenaires, sa vocation est de promouvoir et de développer des services et des produits destinés aux séniors et à leur entourage. Le plan d'actions pour le développement de la filière est mis en œuvre par Territoires vendômois en collaboration avec l'association SEVe (Séniors économie en Vendômois) et s'appuie notamment sur deux axes prioritaires. Le premier est de créer des produits innovants pour se démarquer sur un marché en pleine évolution et le second est la nécessité de sensibiliser et de former les séniors aux usages du numérique. L'objectif : que les plus de 60 ans prennent toute leur part dans ce marché qui continue à évoluer au rythme soutenu de 4 % par an. C'est en ce sens que trois initiatives sont prises cet automne. La première est l'organisation d'un concours : innover pour les séniors en Vendômois. Destiné aux acteurs de la filière silver économie, il vise à encourager l'innovation dans la création de produits et services, avec deux thématiques phares : favoriser le développement économique local et apporter des améliorations dans le quotidien des séniors et le bien-vieillir en Vendômois. Doté de 4 000 euros et

“Céer des produits innovants et former les séniors aux usages du numérique”



de moyens matériels offerts par la pépinière Outremer ainsi que l'association SEVe, le concours est ouvert à tous : particuliers, entreprises, créateurs d'entreprise, associations. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 21 décembre 2018 et toutes les précisions sont disponibles sur le site www.vendome-developpement.com et sur www.seve41.fr. Les deux autres initiatives ont trait au numérique. Avec d'abord, l'organisation de sessions de cinq ateliers pour que l'utilisation des tablettes et des smartphones n'ait plus aucun

secret pour les plus de 60 ans. Les sessions ont la particularité d'être animées par les élèves du lycée Sainte-Cécile de Montoire. Celle d'Épuisay se termine, alors que celle de Couture-sur-Loir affiche déjà complet. Autant dire qu'il faut se précipiter pour bénéficier des deux dernières

séries d'ateliers organisées en janvier et mars à Villiers-sur-Loir et en avril et mai à Montoire. Là encore toutes les informations sont disponibles sur www.vendome-developpement.com et sur www.seve41.fr. Autre possibilité, le bus numérique qui propose un atelier collectif de 3 heures pour une première sensibilisation à l'usage des nouvelles technologies. Financé par les caisses de retraite et par le conseil départemental dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, il passera en 2019 à Saint-Firmin-des-Prés et à Savigny-sur-Braye. Les places sont limitées et si les dates ne sont pas encore déterminées, il est déjà possible de réserver sa place auprès des secrétariats de mairie concernés.

ZONES D'ACTIVITÉS DU TERRITOIRE

Une offre immédiatement disponible

La communauté Territoires vendômois investit régulièrement pour pouvoir proposer une offre diversifiée aux porteurs de projets. Ces dernières années, elle a ainsi aménagé deux nouvelles zones d'activités, portant à 34 le nombre de zones d'activités réparties sur 24 communes du territoire. La communauté d'agglomération dispose ainsi d'une offre foncière et immobilière immédiatement disponible permettant d'accueillir tous types d'entreprises et de répondre (voire susciter) à la demande d'extension des entreprises existantes. Actuellement, 295 ha sont occupés, accueillant 400 entreprises et environ 6 000 emplois.

Près de 60 ha sont encore disponibles et opérationnels immédiatement, répartis dans 7 communes : 2 ha à Montoire-sur-le-Loir et Saint-Firmin-des-Prés, 3 ha à Thoré-la-Rochette et Villedieu-le-Château, 7 ha à Épuisay, 12 ha à Saint-Ouen, 30 ha à Vendôme.



À savoir

Si vous êtes une entreprise ou un porteur de projet, intéressé pour vous implanter dans les zones d'activités encore disponibles, vous pouvez prendre contact avec la direction du Développement économique au 02 54 89 41 81.